

11

ÉTABLISSEMENT

LYCÉE JEANNE DELANOUE
St Léger sous Cholet

Choletbus

Horaires applicables à partir du 01/09/25 pour l'année scolaire 25/26.

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de St Léger, Le May et Bégrolles.

→ vers Lycée Jeanne Delanoue

Codes services		11A	11B
		LMMeJV	
BÉGROLLES EN MAUGES	Salles de sports	6:52	-
	Bocage	6:55	-
LE MAY SUR EVRE	Gare Routière	7:07	7:09
	Notre Dame	7:08	7:10
ST LÉGER SOUS CHOLET	L'Eriboire	7:13	7:15
	Martineau	7:15	7:17
	Audouins	7:17	7:19
	Eglise	-	7:22
	Prairie	-	7:23
LYCÉE JEANNE DELANOUE	Gare Routière	-	7:35

→ vers St Léger sous Cholet

Codes services		11A
		LMMeJV
LYCÉE JEANNE DELANOUE	Gare Routière	18:10 ₍₁₎
CHOLET	Les Halles	18:25
ST LÉGER SOUS CHOLET	Prairie	18:39
	Eglise	18:40
	Audouins	18:42
	Martineau	18:45
	L'Eriboire	18:47
LE MAY SUR EVRE	Notre Dame	18:49
	Gare Routière	18:50
BÉGROLLES EN MAUGES	Salle de sports	18:57
	Bocage	19:00

⚠ (1) Prendre la ligne 17 jusqu'à l'arrêt Les Halles

LMMeJV : circule du lundi au vendredi en période scolaire

Me : circule uniquement le mercredi en période scolaire

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

□ Correspondance

- : arrêt non desservi